

La lettre technique MyEasyLab

« Comment profiter d'analyses d'amiante moins chères ? »

Née il y a trois ans, MyEasyLab offre les tarifs les plus compétitifs du marché de l'analyse d'amiante. Quels sont les principes appliqués pour parvenir à proposer des analyses aussi fiables mais moins chères ?

Principe n°1 : Simplifier l'offre d'analyses.

David Derouet : En premier lieu, nous faisons le choix de nous concentrer sur un domaine précis : la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux solides et fragments d'enrobés routiers. Cette offre plus simple nous permet d'être plus performants tout en garantissant à nos clients un haut niveau d'expertise.

Lorsque nos clients nous interrogent sur l'empoussièrement, la recherche de plomb ou de parasites, nous les mettons en relation avec nos collègues du réseau Eurofins : nos offres sont complémentaires.

Nos services et conditions commerciales sont également simplifiés mais répondent à l'essentiel des besoins de nos clients.

Principe n°2 : Nous concentrer sur notre cœur de métier : l'analyse.

DD : Notre véritable valeur ajoutée se situe dans la prestation d'analyse. Inutile d'effectuer les tâches administratives que nos clients font déjà eux-mêmes ! Par exemple nous proposons systématiquement à nos clients une solution de commande électronique qui évite les ressaisies de bordereaux et les risques d'erreurs. Cela permet un gain de temps considérable que nous répercutons intégralement sur nos tarifs.

Principe n°3 : Faire la chasse au gaspi !

DD : Nous dématérialisons toutes les opérations pouvant l'être : cela permet d'économiser du papier, des impressions, des timbres et du temps administratif.

Nous choisissons nos locaux selon des critères de praticité et d'accessibilité, et non pour le prestige de leur adresse.

Nous économisons également sur les consommables que nous proposons uniquement à la vente... à des prix imbattables : nous proposons les sachets ziploc à 3 centimes/pièce et les bons de transport 24h à 8 euros pour 5kg.



David Derouet,
Responsable Marketing Ventes chez MyEasyLab

Principe n°4 : Disposer d'outils performants et les utiliser au maximum de leur capacité.

DD : Nos laboratoires disposent d'équipements de dernière génération fonctionnant 24h/24. Ce choix nous assure des appareils fiables mais aussi des manipulations plus faciles et plus rapides.

En outre, nous accordons la plus grande attention à l'emplacement et à l'ergonomie de ces équipements, gage de sécurité dans les laboratoires.

Par ailleurs, tous nos systèmes d'information et une partie de nos fonctions supports sont mutualisés avec les autres laboratoires Eurofins. Ainsi nos clients bénéficient à moindre coût des solutions techniques les plus pointues.

Principe n°5 : S'implanter à l'échelle européenne.

DD : Implanter nos laboratoires à l'échelle européenne nous permet à la fois d'abaisser les coûts d'analyse et d'anticiper l'évolution du marché au-delà de nos frontières nationales.

En résumé, nous permettons aux professionnels du diagnostic immobilier et du repérage d'amiante de réaliser des économies sans jamais transiger sur la qualité. Nos clients trouvent chez MyEasyLab une offre simplifiée et bénéficient d'une prestation très efficace, au meilleur rapport qualité prix du marché. ■

« Nous permettons à nos clients de faire des économies sans jamais transiger sur la qualité. »

A propos de MyEasyLab :



Analyses d'amiante proposées sur :

- matériau du bâti
- enrobé routier
- poussières

Tarif MET au 01/07/18 : à partir de 13,40€HT/éch

Accréditations selon la NFX-43050 et l'arrêté du 6 mars 2003.

Paiement 30 jours nets à réception de facture. Délai de livraison : de J+2 à J+3, maxi J+5 garanti.

Réception des échantillons à ST-HERBLAIN (44). Passerelles informatiques et bons de transport.

Portées d'accréditation consultables sur www.myeasylab.fr

Plus d'informations sur www.myeasylab.fr

